

 Honoraires a la charge de l'acquéreur calculés sur le prix net vendeur.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 59 999€	Forfait 4 800€ TTC
De 60 000€ à 400 000€	6% TTC
Au dessus de 400 000€	5% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%
Applicables sur appartement, maison, villa, local commercial, mur, fond de commerce et terrain.

Il est mentionné que les tarifs indiqués ci-dessus, conformément à l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 sur l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

En cas d'inter cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les montants spécifiés dans le barème présenté. Ces tarifs s'appliquent aux ventes immobilières, à l'exclusion des biens immobiliers d'entreprise, des commerces et des droits au bail. Le barème ne couvre pas les ventes en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) et VIR (Vente d'immeuble à Rénover). En cas de commercialisation d'un bien neuf, le barème d'honoraires est établi pour chaque programme.

Il est souligné qu'aucune commission ne sera exigée avant la signature de l'Acte Authentique chez le notaire. (sans compte séquestre)



SAS au capital social de 26 983 € - n°809285901 au RCS de Vannes - 19 Rue Gertrude Bell, 56000, Vannes. Enregistré à l'ORIAS sous le n° 15001580 (www.orias.fr) en qualité de : Conseiller en investissement financier adhérent de la CNCGP, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers; Courtier en assurance; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de Courtier adhérent de la CNCGP, association agréée par l'ACPR. Intermédiaire en transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce - Titulaire de la carte professionnelle n°CPI56052017000018339 délivrée par la CCI de Morbihan, ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.
Garantie financière de la compagnie MMA, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9.